AITA/IATA asbl

42eAssemblée générale–Livre du forum

Anvers, le 22 août 2026

Sommaire

Programme : 42eCongrès de l'AITA/IATA asbl : 42eAssemblée générale et forum ouvert 2

Ordre du jour de la 42eAssemblée générale de l'AITA/IATA asbl 3

Statuts de l'Association Internationale du Théâtre Amateur 4

41e Assemblée générale de l'AITA/IATA asbl 9

Membres actuels de l'AITA/IATA asbl 26

Admission de nouveaux membres par l'AG 26

Conseil de l'AITA/IATA asbl 2025 – 2026 27

Réunions du Conseil de l'AITA/IATA asbl 2025 – 2026 27

Rapport d'activité du Conseil 2025 – 2026 27

Priorité à nos membres 28

Engagement des jeunes — IATA Youth 29

Décisions du Conseil cette année 29

Rapports des sous-groupes du Conseil 30

75e anniversaire de l'AITA/IATA en 2027 30

Révision du guide des festivals 30

Stratégie médias et marketing 30

Inclusion mondiale — Une AITA/IATA moins eurocentrique 31

Projet « Theatre Twins » 32

Annexe au rapport du Conseil : Représentations du Conseil 2025 – 2026 33

Perspectives 34

AITA/IATA asbl Finances 2025 – 2026 35

Compte de résultat de l'AITA/IATA asbl 1er avril 2025 – 31 mars 2026 36

Bilan au 31 mars 2025 37

Certificat du contrôleur des comptes Exercice comptable du 1er avril 2025 au 31 mars 2026 38

Proposition de budget de l'AITA/IATA asbl présentée par le Conseil Compte de résultat : 1er avril 2026 – 31 mars 2027 39

Programme : 42eCongrès de l'AITA/IATA asbl : 42eAssemblée générale et forum ouvert

Samedi 22 août 2026 : Assemblée générale, Lieu : Het Vleeshuis, Musée de la Musique, Vleeshouwersstraat 39/40, Anvers, Belgique

10 h 30	Accueil officiel des délégués par la présidente d'OPENDOEK, Emmanuelle Verhagen, et la présidente de l'AITA/IATA, Sofia Wegelius
10 h 45	Début de l'Assemblée générale
12 h	Clôture de l'Assemblée générale
12 h 05	Brève représentation de clôture de l'Assemblée générale : Ensemble des jeunes de l'AITA/IATA (en présentiel et en ligne)

Dimanche 23 août 2026 : Forum ouvert, « » Lieu : OPENDOEK vzw, Italiëlei 6, 2000 Anvers

10 h	Début du forum ouvert
12 h	Fin du forum ouvert

Ordre du jour de la 42eAssemblée générale de l'AITA/IATA asbl

Samedi 22 août 2026

1. Ouverture officielle de la42eAssemblée générale de l'AITA/IATA asbl – allocutions de la présidente d'OPENDOEK, Emmanuelle Verhagen, et de la présidente de l'AITA/IATA, Sofia Wegelius
2. Introduction et mot de bienvenue de la présidente de l'AITA/IATA asbl, Sofia Wegelius
3. Nomination du président de séance de la42eAssemblée générale

   Vote de l'AG
4. Adoption de l'ordre du jour de l'Assemblée générale

   Vote de l'AG
5. Appel nominal de tous les membres présents (à Anvers et en ligne)
   a. Confirmation des droits de vote
   b. Notification des procurations
6. Nomination des scrutateurs et du comité de rédaction

   Vote de l'AG
7. Approbation du procès-verbal de la41eAssemblée générale à Monaco, le 23 août 2025

   Vote de l'AG
8. Admission de nouveaux membres par l'Assemblée générale

   Vote de l'AG
9. Bilan de l'AITA/IATA asbl pour la période 2025-2026
   a. Bilan du Conseil par la présidente Sofia Wegelius et les conseillers, présentation de l'AITA/IATA Jeunesse Vote de l'AG
10. Bilan financier 2025-2026
    a. Bilan financier présenté par le trésorier Patrick Schoenstein et approbation du rapport financier.

       Vote de l'AG
    b. Quitus aux conseillers

       Vote de l'AG
11. Autres propositions soumises à l'examen de l'Assemblée générale Vote de l'AG
12. Budget 2026-2027
    a. Projet de budget

       Vote de l'AG
13. Ville hôte des futur Festival mondiaux du théâtre pour enfants et jeunes de l'AITA/IATA
    a) Festival mondial du théâtre pour enfants de l'AITA/IATA, Lingen, Allemagne, été 2028
14. Ville hôte des futur festival de l'AITA/IATA :
    a. Festival international de théâtre amateur AITA/IATA, Nouvelle-Zélande 2027, présentation par Paul Percy, Theatre New Zealand
15. Ville hôte des prochains festivals, congrès et assemblées générales de l'AITA/IATA :
    a. Festival international de théâtre amateur AITA/IATA, Italie 2031, proposition de Diego Navone, FITA

       Vote de l'AG
16. Divers
17. Clôture de la 42eAssemblée générale de l'AITA/IATA asbl

Statuts de l'Association Internationale du Théâtre Amateur

I. NOM, ENREGISTREMENT, BUT ET DUREE

Article 1

L'association prend la dénomination "Association Internationale du Théâtre Amateur - International Amateur Theatre Association - Asociación Internacional del Teatro Amateur", elle est désignée par le sigle "AITA/IATA asbl", par après nommée "l'Association".

Article 2

L'Association est constituée comme une organisation sans but lucratif, selon le Code belge des sociétés et des associations du 23 mars 2019, publié au Moniteur belge le 4 avril 2019 (ci-après dénommé le « CSA belge »).

Le siège social de l'Association est établi en Belgique, Région bruxelloise.

L'Association est enregistrée sous le numéro 0863.683.050

Article 3

L'association a pour objet :

a) Promouvoir l'art dramatique par l'intermédiaire de toutes les troupes de théâtre du monde entier qui se consacrent, à titre bénévole, à des objectifs artistiques et culturels ;
b) Promouvoir, par des contacts et des relations internationales permanents, les activités communes à ses membres ;
c) Coordonner les actions de ses membres dans le but d'enrichir l'expérience humaine et d'éduquer par le biais du théâtre ;
d) Faciliter les échanges internationaux entre toutes les troupes appartenant au théâtre amateur.

Pour atteindre ces objectifs, l'Association mettra en œuvre les moyens suivants :

a) L'organisation ou la participation à l'organisation de congrès, conférences, séminaires, festivals, stages, expositions et toute autre activité à l'échelle internationale ;
b) La publication ou la contribution à la publication et à la diffusion d'ouvrages, de périodiques et de pièces de théâtre ;
c) La gestion d'un ou plusieurs centres de soutien, d'information ou d'étude consacrés au théâtre amateur ;
d) La coopération avec d'autres organisations internationales poursuivant des objectifs similaires ou consacrées au théâtre et à la culture en général.
e) L'Association peut entreprendre ou soutenir toute initiative et organiser toute activité susceptible de contribuer à la réalisation de ses buts ou objectifs.

Article 4

L'Association a été constituée pour une durée illimitée.

II. MEMBRES

Article 5

Le nombre de membres de l'Association n'est pas limité. Son minimum est fixé à deux (2) membres.

Article 6

L'Assemblée Générale de l'Association est composée des Membres.

Les admissions des Membres sont décidées par l'Assemblée Générale de l'Association (par après référencée par AG) sur proposition du Conseil. Le Conseil peut accepter, à titre provisoire, l'admission de nouveaux membres. Cette admission devra être confirmée par l'AG la plus proche.

L'organisation accepte 2 (deux) catégories de Membres :

- **Un Membre - Centre National** est une organisation ou une fédération d'organisations qui sont des réseaux, des concentrateurs d'activités, locaux et mondiaux, travaillant de manière proactive dans le domaine du théâtre amateur et/ou représentant l'activité du théâtre amateur sur une base nationale, où « national » signifie une nation, un territoire autonome ou des territoires autonomes. **Les Membres - Centres Nationaux** sont ci-après dénommés « **Centres Nationaux** ».
- Un **Membre Associé** est une organisation, une fédération d'organisations ou une personne ayant un intérêt et/ou une activité dans le domaine du théâtre amateur.
  Les **Membres Associés** sont ci-après dénommés « **Associés** ».

Article 7

Chaque année, les Membres devront s'acquitter du paiement de la cotisation correspondante à leur catégorie d'adhésion, dont le montant est fixé par l'AG. Le montant maximum de cette cotisation est de cinq milles (5.000) euros.

Le non-paiement par un Membre de la cotisation entraînera automatiquement la démission de fait dudit Membre.

III. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Article 8

Un **Centre National** qui est à jour de sa cotisation dispose de six (6) voix dans l'Assemblée Générale. Ces votes doivent être exprimés en un bloc de six (6) votes.

Un **Associé** à jour de ses cotisations a droit à un (1) vote à l'AG.

Un Membre peut déléguer son vote en donnant procuration à un autre Membre. Un Membre ne peut être porteur que d'une seule procuration.

Une personne physique ne peut agir au nom d'un maximum de deux (2) Membres.

Article 9

Les Membres démissionnaires, radiés, suspendus ou exclus, ainsi que leurs héritiers ou ayants droit d'un Membre décédé, n'ont aucun droit sur le fonds social de l'Association. Ils ne peuvent réclamer ou requérir ni relevé, ni reddition de compte, ni inventaire. Ils ne peuvent non plus faire apposer des scellés ni procéder à une saisie conservatoire.

Article 10

L'AG détient le pouvoir législatif au sein de l'Association. Les pouvoirs qui sont exclusivement réservés à l'AG selon le CSA belge sont les suivants :

a) la modification des Statuts ;
b) la nomination et la révocation du Président de l'Association et des Conseillers;
c) l'octroi de la décharge en faveur des Conseillers au vue de leurs obligations comme Conseillers de l'Association ;
d) l'approbation du budget et des comptes de l'Association ;
e) la dissolution de l'Association et la destination des fonds nets de l'Association après dissolution volontaire ;
f) l'exclusion des Membres de l'Association ;
g) la transformation de l'Association en société à finalité sociale ;
h) tous les cas où les Statuts l'exigent.

En plus des pouvoirs mentionnés ci-dessus, l'AG a le pouvoir de nommer une ou des personne(s) indépendante(s), qui ne peuvent pas être des Conseillers, en tant que "tierce partie" aux fins d'examen des comptes.

Article 11

L'AG est présidée par le Président de l'Association ou par un autre président nommé par l'AG en début de séance.

Article 12

L'AG est convoquée par le Président de l'Association, au nom du Conseil ou quand un cinquième (1/5) des Membres de l'Association le demande au Conseil, par tout moyen de communication approuvé par le Conseil.

Dans les deux cas précédents, la convocation doit intervenir au moins huit (8) semaines avant l'AG. Cette convocation doit inclure un projet d'ordre du jour de l'AG.

Toute proposition signée par au moins un vingtième (1/20) des Membres de l'Association est portée à l'ordre du jour de l'AG. Une telle proposition doit parvenir au Secrétariat au moins quatre (4) semaines avant l'AG. L'ordre du jour définitif de l'AG, contenant toutes les propositions des Membres de l'Association et tous les documents y afférant, sera communiqué aux Membres de l'Association au plus tard quinze (15) jours avant l'AG.

L'AG peut se tenir dans n'importe quel format physique ou numérique jugé approprié par le Conseil.

Article 13

1. Validité de la composition de l'AG

Quel que soit le nombre de Membres présents ou représentés, l'AG est **valablement constituée** sauf pour les décisions relatives à :

a) L'exclusion d'un Membre ;
b) La modification des Statuts ;
c) La modification des buts de l'Association ;
d) La dissolution de l'Association ;

Les décisions relatives à l'exclusion d'un Membre, la modification des Statuts, la modification des buts de l'association, et à la dissolution de l'Association requièrent la présence ou la représentation d'au moins deux tiers (2/3) des Membres de l'Association.
Si, en conformité avec le CSA belge, les critères de validité de composition mentionnés ci-dessus ne sont pas remplis, une seconde AG peut être convoquée quel que soit le nombre de Membres présents ou représentés. Cette seconde AG ne peut être tenue moins de quinze (15) jours après la première AG.

2. Décisions de l'AG

Toutes les **décisions** sont prises à une simple majorité de voix (cinquante pour cent (50%) plus une (1)) des Membres présents ou représentés à l'AG, à l'exception de celles qui sont prises en conformité avec le CSA belge pour les décisions relatives à :

a) l'exclusion de Membres ;
b) la modification des Statuts ;
c) la modification des buts de l'Association;
d) la dissolution de l'Association.

Les décisions relatives à l'exclusion d'un Membre, autant que celles relatives à la modification des Statuts, exigent une majorité de deux tiers (2/3) des voix des Membres présents ou représentés.
Les Associés n'ont pas le droit de vote en ce qui concerne la décision d'expulsion d'un Centre National.
Les décisions relatives à la modification des Statuts concernant les buts de l'Association, ainsi que celles relatives à la dissolution de l'Association, sont prises à une majorité de quatre cinquièmes (4/5) des voix des Membres présents ou représentés.

3. Voter à l'AG

Les procédures et/ou systèmes de vote dans l'AG sont décidés par le Conseil. Le vote peut être manuel, postal, électronique ou numérique ou par tout moyen que le Conseil juge approprié.
Les abstentions et/ou les votes nuls ne sont pas pris en compte lors du décompte des voix et/ou lors de la définition des majorités, ni au numérateur ni au dénominateur.
L'AG ne peut voter que sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

IV. CONSEIL, COMITES ET RESAUX

Article 14

L'AG délègue l'administration et la gestion quotidienne de l'Association au Conseil.

L'AG nommera au travers d'un processus électoral un (1) Président et un maximum de huit (8) Conseillers.

Les Conseillers et le Président forment conjointement le Conseil. Leur mandat (le Mandat) n'est pas rémunéré par l'Association.

Le Conseil a l'autorité de nommer ou exclure parmi ses Conseillers des responsables (les Responsables) appropriés tels que Trésorier, Secrétaire, ou n'importe quelle fonction que le Conseil jugera nécessaire.

Les Responsables peuvent démissionner ou être exclus de leurs fonctions assignées sans effet sur leur Mandat.

Le Président et les Conseillers de l'Association sont des personnes physiques.

Article 15

La durée des Mandats du Président de l'Association et des Conseillers est de quatre (4) ans.

Un individu peut effectuer un maximum des trois (3) Mandats consécutifs au Conseil dont un maximum de deux (2) Mandats consécutifs comme Conseiller ou un maximum de deux (2) Mandats consécutifs comme Président.

En cas de circonstances exceptionnelles, l'AG peut prolonger le Mandat du Président, d'un ou de plusieurs Conseillers pour une période définie par l'AG. Cette décision requiert une majorité des deux tiers (2/3) des Membres présents ou représentés à l'AG.

Le Mandat d'un Conseiller et/ou d'un Président cesse :

a) à la fin de son Mandat ;
b) si l'AG décide de mettre fin au Mandat. Cette décision requiert une simple majorité à l'AG ;
c) à réception d'une lettre de démission (par courrier postal ou électronique, ou toute forme de texte écrit) au Conseil.

Si un Conseiller (ainsi que le Président) ne peut achever son Mandat, quelle que soit la cause, son Mandat compte pour un Mandat complet.

Si un poste au Conseil devient vacant, en raison du décès, de l'incapacité ou de la démission d'un Conseiller, le Conseil peut provisoirement le remplacer jusqu'à l'AG suivante. La personne nommée fonctionnera comme un Conseiller sans droit de vote.

Article 16

Le Conseil est convoqué par le Président de l'Association, par tout moyen que le Conseil considère approprié, au moins deux fois entre deux AG. Le Conseil est valablement constitué si 5 Conseillers sur 9 sont présents ou dûment représentés.

Le Conseil a le pouvoir de définir le format d'organisation de ses réunions, physiques ou digitales, ainsi que les procédures et/ou systèmes de vote pendant les réunions du Conseil. Le vote peut être manuel, postal, électronique ou digital, ou par tout moyen que le Conseil juge approprié.

Un Conseiller peut déléguer son vote en donnant procuration à un autre Conseiller. Un Conseiller ne peut être porteur que d'une seule procuration.

Article 17

Le Conseil a les pouvoirs les plus étendus pour l'administration et la gestion quotidienne de l'Association.

A moins qu'un pouvoir ne soit, par le CSA belge sur les associations sans but lucratif ou par ces Statuts, explicitement déclaré comme appartenant à l'AG, tous les pouvoirs sont considérés être sous l'autorité du Conseil.

Le Conseil peut nommer un(e) contractuel(le) et déterminer ses fonctions et sa rémunération.

Le Conseil a le pouvoir de déléguer la gestion quotidienne de l'Association ainsi que la signature à un(e) contractuel(le).

Article 18

a) Relations externes

Le Conseil peut établir ou terminer toute relation opérationnelle, à tout moment, avec toute partie appropriée, personne physique, association de fait ou entité légale, dans l'intérêt de l'Association. Ces partenariats opérationnels sont appelés **Réseaux**.

b) Relations internes

Le Conseil peut établir ou supprimer, au sein de l'Association, un ou plusieurs **Comités**, éventuellement présidé(s) par un coordinateur ou une équipe coordinatrice. Le cas échéant, le Conseil approuvera un Règlement Intérieur de ce(s) Comité(s).

Le Conseil nomme les membres et le coordinateur de chaque Comité. Le Conseil peut mettre un terme à la nomination d'un coordinateur ou d'un membre d'un Comité à n'importe quel moment.

V. LANGUE

Article 19

Les langues qui sont employées dans les affaires officielles menées par l'Association sont le français, l'anglais et l'espagnol. En cas de difficultés d'interprétation des Statuts et/ou des documents officiels de l'Association, le français fera foi.

Le Conseil doit s'assurer que les compétences suffisantes doivent être réunies au sein du Conseil afin de garantir que les questions linguistiques et culturelles soient correctement abordées.

VI. DIVERS

Article 20

L'Association est représentée dans les accords juridiques, y compris ceux où un fonctionnaire ou un représentant de la loi interviennent, et dans des actions en justice soit par le Président de l'Association, soit par deux Conseillers.

Article 21

L'année comptable est fixée du 1er avril au 31 mars.

Article 22

En cas de dissolution volontaire de l'Association, l'AG nomme deux (2) liquidateurs et définit leurs pouvoirs.

Article 23

En cas de dissolution volontaire ou judiciaire de l'Association, à quel que moment et pour quelle que cause que ce soit, l'actif net de l'Association sera affecté à une association impliquée dans un domaine similaire et ayant des buts semblables à l'Association, en accord avec l'AG.

Un tel accord est pris à une simple majorité de voix (cinquante pour cent (50%) plus un (+1)) des Membres présents ou représentés.

Article 24

Toutes les décisions de l'AG et du Conseil sont enregistrées sous forme de minutes et signées par le Président de l'Association. L'enregistrement des minutes est conservé au siège social où tous les Membres et les tierces parties peuvent les consulter.

Article 25

Tout ce qui n'est pas explicitement déclaré dans ces Statuts est défini par la Loi Belge, en particulier le CSA belge.

Fait à Monaco, le 22 août 2021
Signé, Béatrice CELLARIO, Présidente

41e Assemblée générale de l'AITA/IATA asbl

Samedi 23 août 2025 à l'Auditorium Rainier III, Monaco et en ligne via Zoom

1. Ouverture officielle de la 41ème Assemblée générale (AG) de l'AITA/IATA asbl

a. Patrice Cellario, Commissaire Général du Mondial du Théâtre, a souhaité la bienvenue à tous les délégués à Monaco. Le Commissaire Général a souhaité à tous un événement fructueux.

b. Les délégués et observateurs ont été invités à une brève réception organisée par Son Excellence le Ministre d'État de Monaco.

2. Introduction et mot de bienvenue du président de l'AITA/IATA asbl

a. Le président Aled Rhys-Jones a remercié Madame Melanie-Antoinette de Massy et le commissaire pour leurs aimables paroles. Il a souligné que l'AITA/IATA était revenue à Monaco, son berceau spirituel, pour la18efois et que l'Association était très reconnaissante à la Principauté pour son soutien. Il était ravi d'accueillir la directrice adjointe de l'ITI, Madame Chen Zhongwen, qui sera nommée directrice le mois prochain, ainsi que les anciens présidents Rob Van Genechten et Beatrice Cellario. C'était également un honneur et un devoir pour lui de rendre hommage aux membres que l'AITA/IATA avait perdus. Paddy O'Dwyer était un grand homme de théâtre qui a siégé au Comité permanent pour les enfants et les jeunes et a été président de 2007 à 2011. Il était unique, accueilli partout où il allait et capable d'apaiser les tensions. La dernière fois que nous l'avons contacté, c'était pour le remercier d'avoir assisté à l'événement PAT (Performing Arts Toyama) au Japon. De nombreux hommages lui ont été rendus et on se souviendra toujours de lui pour son sourire doux. Le président Aled a également rendu hommage à l'ancien vice-président de l'AITA/IATA, le Dr Roger Ellis, qui éditait le bulletin d'information imprimé de l'AITA/IATA et qui aimait beaucoup le théâtre basé sur le texte. Peu de gens savent que, bien qu'il fût objecteur de conscience, il a été enrôlé pour combattre au Vietnam et a reçu la Purple Heart. Nos pensées vont également à Anna Karen-Waldemarson, conseillère de l'AITA/IATA qui a servi pendant de nombreuses années au sein de la NARA et de la NEATA. Lors de l'assemblée générale de Debrecen, nous avons rendu hommage à Bernard Cellario, mais il est tout à fait approprié que nous honorions sa mémoire ici, à Monaco. Il a également rendu hommage à Bernard Soenens, directeur très respecté d'Opendoek en Belgique, qui nous a quittés, accompagné de Luc Vloeberghs, de Flandre, également décédé cette année. Il a souhaité saluer leur vie et leur disparition par une salve d'applaudissements des délégués à Monaco.

b. Sur une note beaucoup plus joyeuse, le président Aled a fait part d'une lettre qu'il avait reçue du Dr Alfred Mechnigg, président honoraire de l'AITA/IATA et ancien président de l'AITA/IATA, qui écrivait : « Cher président Rhys-Jones, chers amis du Studio Monaco, chère Assemblée générale, chers amateurs de théâtre du monde entier ! Je suis avec beaucoup de joie le développement rapide de l'IATA AITA, en particulier la manière dont elle s'efforce de suivre le rythme des mégatendances technologiques de notre époque qui changent radicalement le monde, conformément à la devise de l'association . En tant que président, j'ai eu l'honneur et la chance de diriger l'IATA IATA avec les médias du théâtre et du « Drama in Education » pendant six années difficiles mais passionnantes, avec mes copilotes Georg Malvius et John Ytteborg. Je suis désolé de ne pouvoir être présent cette fois-ci en raison d'un rendez-vous urgent en Estonie.

Je vous souhaite, cher Monsieur le Président, une Assemblée générale couronnée de succès. Que la volonté de progresser et le consensus prévalent sur les problèmes difficiles.

Je remercie et apprécie les amis du Studio Monaco pour leur volonté de continuer à inviter tous les quatre ans des centres nationaux et des groupes du monde entier.

Puissent les nombreux ensembles du monde entier contribuer à jeter des ponts grâce au théâtre, conformément à la devise de l'AITA IATA : « Compréhension et éducation par le théâtre ! »

c. Le président Aled est ensuite passé au troisième point de l'ordre du jour, la nomination du président de la 41e Assemblée générale (AG).

3. Nomination du président de la 41e Assemblée générale

a. Le Conseil a proposé Dirk De Corte, Flandre (SGT), comme président.

Approuvé à l'unanimité à main levée

b. Le président a fait remarquer que les délégués avaient l'ordre du jour à la page 3 du livre du forum. Il a demandé l'autorisation de l'AG pour que la réunion soit enregistrée et que l'ordre du jour soit approuvé.

4. Approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée générale

a. Le Conseil a demandé aux délégués d'approuver l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

Approuvé à l'unanimité à main levée

5. Appel nominal de tous les membres présents (à Monaco et en ligne), confirmation des droits de vote et notification des procurations

a. Le président a demandé à ceux qui étaient présents à Monaco ou qui participaient en ligne via Zoom de confirmer leur présence. Les délégués des **27** membres suivants (NC - Centres nationaux) étaient présents au début de l'AG et ont répondu à l'appel :

b. Autriche - 6 voix ; Catalogne - 6 voix ; Bangladesh - 6 voix ; Belgique, Flandre (SGT) - 6 voix ; Danemark - 6 voix ; Estonie - 6 voix ; Îles Féroé - 6 voix ; Finlande - 6 voix ; France - 6 voix ; Allemagne - 6 voix ; Grande-Bretagne (SGT) – 6 voix ; Hongrie – 6 voix ; Islande – 6 voix ; Indonésie – 6 voix ; Italie – 6 voix ; Japon – 6 voix ; Lettonie – 6 voix ; Lituanie – 6 voix ; Monaco – 6 voix ; Slovaquie – 6 voix (représentant la Tchéquie – 6 voix) ; Slovénie – 6 voix ; Sud-Tyrol (SGT) – 6 voix ; Espagne – 6 voix ; Suède (ATF) – 6 voix ; Suède (ATR) – 6 voix ; États-Unis – 6 voix.

c. Le président a fait remarquer que la Norvège n'était pas incluse car elle n'était pas encore membre. Le président a ensuite invité les membres associés (AM) présents à Monaco ou participant en ligne à confirmer leur présence. Les délégués des **18** membres associés suivants ont répondu à l'appel :

Patrick Russell (Australie) – 1 vote ; Josef Hollos (Autriche) – 1 vote ; Rob Van Genechten (Belgique, Flandre (SGT)) – 1 vote ; de WAANzin (Belgique, Flandre (SGT)) – 1 vote ; The Saint John Theatre Company (Canada) – 1 vote ; Zillur Rahman John (Canada) – 1 vote ; Théâtre de la ROËLE (France) – 1 vote ; TPZ, Lingen (Allemagne) – 1 vote ; Aled Rhys-Jones (Grande-Bretagne (SGT)) – 1 vote ; Mary Pears (Irlande) – 1 vote ; Théâtre Nouvelle-Zélande (Nouvelle-Zélande) – 1 vote ; Teatro de Balugas (Portugal) – 1 vote ; Grémio Dramático Povoense (Portugal) – 1 vote ; DUPLAFACE - Companhia das Artes (Portugal) – 1 vote ; Piano Theatre (Fédération de Russie) – 1 voix Theatre Association Partizánske/Divadelné združenie Partizánske, (Slovaquie) – 1 voix ; Südtiroler Theaterverband/Theaterpädagogisches Zentrum Brixen (Tyrol du Sud) – 1 voix ; Federació de Teatre Amateur de la Comunitat Valenciana (Espagne) – 1 voix ; Carlos Taberneiro (Espagne) – 1 voix . D'autres membres associés ont pu se joindre à l'AG.

d. Le président de séance a confirmé que 27 CN et 18 AM étaient présents, soit un total de 45 membres sur 75, avec un total de 180 voix, ce qui représentait un taux de participation de 60 % et rendait l'Assemblée générale valide. Il a noté que chaque CN disposait de six voix et chaque AM d'une voix.

6. Nomination des scrutateurs et nomination du comité de rédaction

a. Le président a expliqué la nécessité d'avoir des scrutateurs et des rédacteurs. Les rédacteurs vérifieraient les nouveaux textes, bien que cela soit peu probable. Les scrutateurs compteraient le nombre de votes exprimés. Tous les votes seraient anonymes et seuls Barbara Cellario et le président verraient les chiffres sur l'ordinateur portable. Ainsi, deux paires d'yeux « innocents » seraient nécessaires pour vérifier les chiffres sur l'ordinateur portable.

b. Le Conseil a recommandé Michalis Karampelis (Grande-Bretagne) et Arnfinnur Nesa (Îles Féroé) comme scrutateurs et Mary Pears (anglais), Gilles El Zaim (français) et Brigitte Auguet (espagnol) comme rédacteurs.

Approuvé à l'unanimité à main levée

7. Confirmation des nouveaux membres (associés et centres nationaux 2024-2025)

a. Le président a noté qu'un nouveau membre du CN et 19 nouveaux membres de l'AM figuraient dans le Forum Book à la page 17. Le président a expliqué les procédures de vote et a demandé aux délégués de faire preuve de patience, car le processus prendrait un certain temps. Il a rappelé à tous que lors du vote, les abstentions ne seraient pas prises en compte. Un vote test a été effectué pour s'assurer que le système de vote fonctionnait.

b. Il a été rappelé aux délégués que, comme les années précédentes, le premier tour de scrutin concernerait les NC, les AM Associates se trouvant dans la salle d'attente, et que les rôles seraient ensuite inversés pour le deuxième tour. En cas de problèmes avec le Wi-Fi à Monaco, certains votes pourraient être effectués manuellement. Au total, 45 personnes ont voté. Il était donc important de faire la distinction entre les CN et les AM actuels et futurs, et de noter que tous les membres ne s'étaient pas connectés ou n'avaient pas indiqué le nom de leur organisation ou de leur personne. Il a demandé aux délégués en ligne de le faire.

c. La première mesure consistait à approuver les nouveaux CN et membres afin qu'ils puissent ensuite voter. Le premier vote était le suivant :

i. Accepter Norsk Amatørteaterforbund, Norvège, en tant que membre du Centre national de l'AITA/IATA asbl

À l'issue du vote en ligne, Norsk Amatørteaterforbund a été approuvé à l'unanimité.

d. En ce qui concerne la confirmation des 19 membres associés, le président a présenté deux options. La première consistait à demander aux délégués de confirmer en bloc l'acceptation des 19 membres associés. Cela nécessitait l'accord unanime de tous les délégués votants. Si un délégué ne souhaitait pas procéder de cette manière, les délégués seraient invités à se prononcer pour ou contre chacun des 19 membres associés. Le président a lancé le vote en bloc.

i. Accepter en bloc les 19 organisations et personnes approuvées par le Conseil en tant que membres associés

À l'aide du sondage en ligne, les 19 organisations et personnes approuvées par le Conseil en tant que membres associés ont été approuvées à l'unanimité par les délégués en tant que membres associés *en bloc.*

e. Le président de séance a souhaité la bienvenue aux 19 nouveaux membres associés, en particulier à ceux qui avaient pu se connecter à Zoom :

- Neretva, Bosnie-Herzégovine
- LITF - Festival international de théâtre de Liverpool, Canada
- Theatre 11, Brême, Allemagne
- PLATS (Lettonie), Grande-Bretagne
- Théâtre « Other Side », Grèce
- Teatro la Fragua, Honduras
- Mudra A Creative Gesture, Inde
- Saaduddin, Indonésie
- Théâtre dramatique de l'université de Vilnius, Lituanie
- FITAS Agadir, Maroc
- Hassany Anouar, Maroc
- James Bell, Nouvelle-Zélande
- Théâtre amateur lituanien, Norvège
- Grémio Dramático Povoense, Portugal
- Académie d'opéra, Singapour
- Théâtre Studio BELOE, Suisse
- Ömer Şahinbaş, Turquie
- World Stage Theatre Co, États-Unis
- CHIPAWO, Zimbabwe

f. Le président de séance a indiqué que l'Association comptait désormais 30 centres nationaux et 65 membres associés.

8. Appel à questions écrites aux candidats à l'élection au Conseil

a. En vue du vote pour l'élection du président et des conseillers, le président de séance a demandé aux délégués qui le souhaitaient de soumettre leurs questions écrites.

9. Approbation du procès-verbal de la 40eAssemblée générale par Zoom du 15 juin 2024

a. Le président a renvoyé les délégués au procès-verbal de l'Assemblée générale de 2024, figurant à la page neuf du Forum Book. Il n'y a eu aucune question ni aucun commentaire sur le procès-verbal.

À main levée, un membre du Centre national a voté contre l'acceptation du procès-verbal de la 40eAssemblée générale.

10. Examen de l'AITA/IATA asbl 2024-2025

a. Examen du Conseil par le président Aled Rhys Jones – Le président Aled a pris note du rapport d'activité du Conseil à la page 20 du Forum Book. Il a proposé de ne mettre en

évidence que certains points du rapport. Il a assisté au Festival mondial de théâtre pour enfants de l'AITA/IATA à Lingen, en Allemagne, et a indiqué que le directeur, Nils Hanraets, présenterait un bref rapport plus tard dans la journée, mais il a tenu à remercier Nils et son équipe pour cet événement formidable après une pause de sept ans due à la COVID. Les températures extrêmes et une tempête exceptionnelle n'ont pas facilité la tâche de l'équipe organisatrice, mais celle-ci a su surmonter ces difficultés et, au nom des membres de l'AITA/IATA, il a tenu à les remercier. Les délégués ont applaudi.

b. Il s'est réjoui de constater que le Festival FITAS, au Maroc, venait d'être accepté comme nouveau membre associé et a demandé à son directeur, Hamza Sbai, de se lever afin que les délégués puissent le saluer. Hamza et lui-même travaillaient au nom de l'AITA/IATA afin d'établir des contacts avec des compagnies de théâtre amateur dans les États du Golfe, dans le but d'organiser une réunion des représentants du théâtre de toute la région. Il espérait que le nouveau Conseil de l'AITA/IATA poursuivrait ce travail. Il a donné la parole à la conseillère Kelli McLoud-Schingen pour qu'elle aborde les questions relatives aux visas.

c. Kelli McLoud-Schingen a fait remarquer que de nombreuses compagnies avaient du mal à participer à des événements internationaux en raison de problèmes de visa et que l'AITA/IATA souhaitait s'associer à d'autres organisations internationales d' , telles que l'ITI, afin de recueillir des informations et de commencer à plaider en faveur d'une amélioration. Elle a en effet souligné que certains groupes participant à ce festival avaient rencontré des difficultés. Au nom du Conseil, elle travaillerait avec les organisations pour recueillir des informations afin d'essayer d'améliorer la situation. Elle a invité les délégués à venir la voir pendant les pauses pour lui faire part des problèmes qu'ils avaient rencontrés, dans l'espoir que l'AITA/IATA puisse contribuer à les atténuer à l'avenir.

d. Le président Aled a ensuite demandé à la vice-présidente Sofia Wegelius de faire le point sur les questions relatives aux enfants et aux jeunes et au numérique. Sofia a fait remarquer que depuis l'année dernière, tous les projets de l'AITA/IATA n'avaient pas abouti, en partie à cause du manque de financement. L'événement proposé pour les jeunes avait été reporté, mais l'AITA/IATA prévoyait de l'organiser à l'été 2026 à Brixen, dans le Tyrol du Sud. En ce qui concerne les développements numériques, l'AITA/IATA avait poursuivi ses masterclasses numériques et elle espérait les rendre plus attrayantes à l'avenir et les proposer en plusieurs langues : une masterclass en anglais et en français avait déjà eu lieu et une autre en espagnol était en préparation. L'AITA/IATA continuait d'inviter les gens à faire connaître leur théâtre au monde entier sur le site web de l'AITA/IATA. Elle venait

d'ailleurs d'approuver aujourd'hui même un nouveau théâtre et espérait développer davantage cette initiative afin de montrer l'importance de la famille du théâtre amateur à travers le monde. L'AITA/IATA était également active sur les réseaux sociaux, ce qui constituait un excellent moyen de faire connaître notre association à nos membres et d'en recruter de nouveaux.

e. Le président Aled a souligné l'absence notable d'Anne Gilmour, qui travaillait pour l'AITA/IATA en tant que secrétaire indépendante depuis 2012. Malgré ses problèmes de santé, elle avait décidé de poursuivre son travail jusqu'à ce qu'un remplaçant soit trouvé. La rédaction du procès-verbal d'aujourd'hui serait l'une de ses dernières tâches officielles pour l'Association. Il a partagé l'avis du conseiller Stephen Tobias selon lequel la contribution d'Anne à l'organisation avait été la plus grande contribution et le plus grand soutien à la santé et à la continuité de l'AITA/IATA sous les cinq présidents de l'AITA/IATA. Il a souligné l'excellente relation de travail qu'il entretenait avec Anne et lui a exprimé toute sa gratitude pour le travail qu'elle avait accompli, en particulier au cours des 12 derniers mois, dans des circonstances extrêmement difficiles.

f. Le conseil n'était toutefois pas resté inactif dans la recherche d'un successeur à Anne et il a annoncé la nomination d'Alexandra Mihály, originaire de Hongrie, dont de nombreux délégués se souviendront du Festival 2023 à Debrecen. Elle commencerait à travailler demain et Anne lui transmettrait progressivement ses fonctions au cours des prochaines semaines. Il a également remercié chaleureusement Ksenia Nesterova, qui quittait le Conseil, pour son travail et sa contribution à l'AITA/IATA. Il a également remercié les membres de l'AITA/IATA pour leur confiance en l'élisant à la présidence de l'organisation au cours des quatre dernières années.

g. En conclusion, le président Aled a souligné qu'il avait siégé au Conseil sous la présidence de Thomas Hauger, alors que le secrétaire anglophone était devenu vice-président puis président. Cela avait été pour lui un immense honneur et une grande responsabilité, et pendant cette période, il avait travaillé avec des personnes formidables et s'était fait de nombreux amis. Il trouvait que c'était une organisation vraiment merveilleuse et avait une grande confiance en sa mission et en son avenir. Alfred Meschnigg avait fait remarquer que c'était un rôle difficile, mais quel défi plus grand et plus digne que de travailler pour une organisation véritablement mondiale qui rassemble les gens autour d'un amour commun pour le théâtre. Les délégués se sont levés pour applaudir le président Aled Rhys-Jones.

Le rapport du Conseil a été approuvé à l'unanimité à main levée.

11. Examen de l' financière 2024-2025

Examen des finances et approbation du rapport financier par le trésorier Patrick Schoenstein – Patrick Schoenstein a indiqué que les résultats du compte de résultat sont similaires à ceux des exercices financiers précédents. Le compte de résultat fait apparaître un déficit raisonnable de 2 793,95 € pour l'exercice financier, avec un revenu total de 20 736,32 € et des dépenses totales de 23 530,17 €.

Les seules recettes de notre association proviennent des cotisations des membres NC et AM, et les dépenses consistent principalement en les frais de secrétariat, de comptabilité, d'abonnement à Internet et à Zoom, ainsi que les frais administratifs liés à l'enregistrement de l'association en Belgique, qui sont inévitables.

Aucune question n'a été posée à Patrick Schoenstein et le président de séance a confirmé que l'AG procéderait au vote du budget pour l'exercice 2024-2025.

Le rapport financier et le rapport financier 2024-2025 ont été approuvés à l'unanimité par Zoom.

a. Décharge aux conseillers – le président a expliqué cette exigence prévue par la loi belge selon laquelle les membres de l'AITA/IATA ont confié la gestion de l'organisation aux conseillers, qui assument donc les responsabilités légales de l'organisation en toute bonne foi. En leur accordant la décharge, les membres indiquent qu'ils approuvent toutes les actions menées au cours de l'année écoulée d'un point de vue juridique.

La décharge aux conseillers a été approuvée à l'unanimité à main levée.

b. Le président de séance a indiqué que les délégués ayant des questions écrites à poser aux candidats aux élections pouvaient les lui remettre pendant le déjeuner.

L'Assemblée générale a suspendu la séance pour le déjeuner et l'a reprise à 14 heures.

12. Préparation des élections

a. Le président de séance n'avait reçu aucune question pour les candidats. Il n'y avait qu'une seule candidate au poste de présidente, Sofia Wegelius, et sa déclaration figurait dans le Forum Book : il l'a invitée à prendre la parole.

b. Sofia a confirmé qu'elle était originaire de Finlande et qu'elle était présidente de la NEATA, où elle travaillait spécifiquement avec les enfants et les jeunes et avait collaboré avec le président Aled en tant que vice-présidente de l'AITA/IATA pendant quatre ans. Elle se présentait à la présidence parce que, pour elle, c'était une question de travail et qu'elle

était enthousiasmée par le travail qui pouvait être accompli. Elle avait beaucoup de visions et d'idées sur ce qu'elle voulait faire et sur ce à quoi elle pouvait travailler, c'est pourquoi elle souhaitait se présenter à la présidence. Si elle était élue, elle travaillerait en collaboration avec le Conseil, car pour elle, le travail d'équipe était le mot clé et elle travaillerait avec les autres pour rendre l'organisation plus attrayante pour les membres. Elle souhaitait que les réflexions du Conseil sur l'avenir soient axées sur vous, les membres, et elle voulait que l'AITA/IATA soit plus engageante et proactive dans ses contacts et ses relations avec les professionnels du théâtre et qu'elle ait une voix plus forte.

c. Hier, lors du forum, on a demandé aux participants ce qui les passionnait dans le travail international. Pour répondre à cette question de son point de vue, elle a fait remarquer que lorsqu'elle rentrait chez elle après avoir participé à des événements de l'AITA/IATA, on lui demandait parfois pourquoi elle devait être soutenue dans son travail international. Elle a répondu qu'en voyageant, elle avait de nouvelles idées, de nouvelles visions et des pensées folles sur la façon dont elle pouvait mieux faire son travail et sur la façon dont elle estimait que le travail international profitait au théâtre dans son pays. C'était ce qu'elle trouvait le plus inspirant dans le contexte international.

d. Elle souhaitait continuer à développer les masterclasses et, en effet, de nouvelles idées avaient vu le jour lors du forum. Elle souhaitait également poursuivre les événements Curtain Up!, qui ne sont pas toujours faciles à financer, mais elle estimait que des événements entre les festivals étaient nécessaires. Elle souhaitait également se concentrer davantage sur le travail avec les jeunes. L'AITA/IATA avait déjà impliqué les jeunes dans la prise de décision et ceux-ci avaient confirmé qu'ils souhaitaient des événements qui les rassemblent. Elle était heureuse de pouvoir annoncer que c'est ce qui se passera l'été prochain à Brixen.

e. Elle souhaitait également soutenir tous les membres qui travaillent dans le domaine des festivals. À Monaco, elle avait remarqué les bénévoles et le personnel qui rendaient cet événement possible et, en tant qu'organisatrice de festivals, elle savait à quel point cela pouvait être fatigant. Elle souhaitait apporter son soutien et aider, dans la mesure du possible, les organisateurs d'événements internationaux. Le Conseil avait évoqué la communication et les difficultés que nous rencontrons tous dans ce domaine, et elle espérait améliorer la situation. Elle a demandé ce que les membres obtiendraient s'ils l'élisaient. Elle avait dit au Conseil qu'elle n'allait pas tourner autour du pot : elle était mère et avait un emploi à temps plein, mais elle travaillerait d'arrache-pied pour rendre l'organisation aussi performante que possible et collaborerait avec les conseillers de l' afin de la rendre aussi

pertinente que possible pour ses membres. Elle croyait au travail d'équipe et chercherait à trouver les points forts du nouveau Conseil et à déterminer ce qui pouvait être accompli ensemble.

f. Il était évident que les choses allaient changer avec le départ d'Anne. Elle a souligné que Anne avait beaucoup apporté à l'organisation et l'a remerciée de s'être occupée d'elle pendant son mandat au Conseil. Elle était très reconnaissante qu'une personne formidable prenne sa succession et était convaincue qu'elles travailleraient bien ensemble, car elles s'entendaient bien et se faisaient confiance. Elle souhaitait s'appuyer sur les fondations établies par les présidents précédents, mais elle travaillerait dur et apporterait des changements pour s'assurer que l'organisation prospère. Même si elle ne pouvait pas voyager à travers le monde et assister à tous les événements des membres, elle ferait de son mieux pour que l'organisation reste pertinente pour ses membres.

g. Le président de séance a invité les candidats à l'élection des conseillers à s'adresser aux délégués.

h. Kevin Dowsett, Grande-Bretagne - a déclaré qu'il avait parcouru un long chemin et qu'il faisait partie de la vieille garde, ce qui lui permettait d'apporter son expérience. Il a demandé quels étaient les défis auxquels l'organisation était confrontée. L'un d'entre eux était d'ordre financier, et la question était donc de savoir comment générer davantage de revenus, ce qui est difficile à réaliser. Un autre défi était le monde numérique : les procédures mises en place lors de cette AG en étaient un exemple parfait. Les membres devaient se réunir, mais aussi être durables : or, il faut être dans la même pièce pour se réunir, et lorsque je discute avec des gens, que je leur parle et que je cherche des solutions, j'aime voir leurs yeux et leur langage corporel et sentir une connexion. Les réunions peuvent se faire en ligne, mais elles ne sont pas vraiment « réelles ». Il fallait donc un Conseil qui soit actif, qui organise des réunions et qui soit tourné vers l'avenir. Il a reconnu que c'était un défi.

i. Il a demandé ce qu'il pourrait apporter s'il était élu. Il pensait que ce serait une compréhension des jeunes, car il avait été enseignant. Ce qu'il aimait dans le travail international, c'est que cela lui rappelait l'humanité commune d'être vivant, enthousiaste et sincère : il pensait que tout le monde reconnaissait la sincérité quand il la voyait. Il apporterait cette connaissance au Conseil s'il était élu. Il estimait que le théâtre était un espace où se trouvait le monde, où se trouve le monde, et un lieu où l'avenir pouvait se présenter comme une histoire à laquelle les gens pouvaient s'identifier et se rassembler. En

fin de compte, le plus important est que nous apportions la compréhension et l'éducation par le théâtre.

j. Joke Quaghebeur, Belgique – a salué tout le monde et a précisé qu'elle était directrice générale d'Opendoek et que certains délégués la connaissaient peut-être grâce au festival Spots Op West qui s'est tenu à Westouter, en Belgique, en même temps que l'assemblée générale 2015 de l'AITA/IATA à Ypres. Elle s'est exprimée en français et le compte rendu en anglais et en espagnol est une traduction. « À la suite de ma déclaration, je tiens à souligner, en tant que seule candidate féminine, que je ne suis pas ici pour ajouter un autre titre à mon CV, mais pour me consacrer au monde merveilleux du théâtre. Notre organisation a besoin d'un apport de jeunesse. Et oui, je ne suis peut-être pas la plus jeune membre du groupe, mais je suis ouverte à cette idée et prête à contribuer à la concrétiser en faisant campagne et en allant activement à la rencontre des gens. La numérisation n'est plus quelque chose que nous pouvons ignorer dans la société actuelle. Comment allons-nous, en tant qu'organisation, l'adopter ? Inspirons-nous mutuellement, partageons nos connaissances, car honnêtement, nous sommes tous confrontés aux mêmes défis, nous travaillons vers les mêmes objectifs et nous partageons la même passion : le théâtre. Croyez-moi – et ceux qui me connaissent peuvent le confirmer – je déborde d'énergie et j'aime les approches directes qui rassemblent tout le monde autour d'une même histoire. »

k. Lakó Zsigmond, Hongrie – a fait référence au forum de la veille et a remercié Sofia et Kelli pour son organisation, qui l'avait amené à réfléchir aux raisons qui l'avaient poussé à se lancer dans le théâtre. Enfant introverti, il s'était ouvert grâce au théâtre et pensait que si lui pouvait faire du théâtre, tout le monde le pouvait. Il considérait le théâtre à la fois comme une forme d'éducation et comme un art. En ce qui concerne ses liens avec l'AITA/IATA, en 2019, l'une des productions de son théâtre a été acceptée pour le festival AITA/IATA à Saint John, au Canada, et il a été tellement impressionné par l'événement, la vie culturelle qu'il a générée et son organisation qu'il a obtenu les fonds nécessaires pour organiser le très réussi festival AITA/IATA à Debrecen en 2023. Il était heureux de constater qu'il recevait encore de bons commentaires et retours de la part de ceux qui y avaient participé. Il a ensuite été élu président du CN hongrois, un poste très prenant, en plus de son travail à l'université de Debrecen. Quant à sa vision de l'AITA/IATA, il estimait qu'une organisation avait besoin d'une structure solide : le théâtre était très libre, mais aussi très concentré. Et lorsqu'on organise un événement international, il faut un système sûr pour que les autres puissent y jouer, et il souhaitait renforcer la structure de l'AITA/IATA. Il souhaitait faire participer le plus grand nombre de personnes possible, entretenir ces amitiés et leur donner la chance de jouer ensemble au sein de l'ATIA/IATA.

l. Patrick Schoenstein, France – Le président lui avait demandé s'il souhaitait assumer le rôle de trésorier en 2023, ce qu'il a accepté. Il mène une carrière théâtrale et, comme beaucoup de gens là-bas, il a commencé jeune et s'est consacré au théâtre toute sa vie. Il a été vice-président puis président du Centre national français pendant plus de 30 ans. Il a toujours été impressionné par la qualité des congrès de l'IATA/AITA et a assisté à de nombreux événements à Monaco, ainsi qu'à Ankara, Ypres, Halifax et St John, acquérant ainsi une bonne connaissance de l'organisation. Il a contribué à la mise en place de la master class en langue française et a estimé que l'AITA/IATA devrait faire davantage dans ce sens . Il était désireux de développer des relations au sein de la communauté théâtrale professionnelle et de demander à ses amis et connaissances de venir aider au fonctionnement du théâtre amateur. Il était également important de développer et d'augmenter le nombre de centres nationaux et de membres associés, car l'organisation dépendait de ces finances pour survivre. Mais il a également fait remarquer que le théâtre amateur n'était représenté que par deux continents au sein du Conseil de l'AITA/IATA : les Amériques et l'Europe. Il est important d'essayer d'intégrer des représentants d'autres continents au Conseil afin qu'un véritable échange théâtral concernant le monde entier puisse avoir lieu. Le Conseil comptait encore six Européens et deux Américains, il fallait donc travailler davantage sur ce point. Il a remercié les délégués de l'avoir écouté.

n. Cândido Sobreiro, Portugal – il est directeur du Teatro De Balugas au Portugal et également directeur de trois festivals : le Palco De Terra Festival, le Língua Festival for Minority Languages et les Gil Vicente European Amateur Theater Awards. Il a remercié l'AITA/IATA de lui avoir donné l'occasion de dire quelques mots et a fait remarquer que grâce au théâtre amateur, il avait appris que le théâtre était le plus courageux de tous les arts. Il a sauvé de petites communautés, préservé des langues minoritaires et nous a donné les moyens de raconter nos propres histoires dans un monde véritablement globalisé. Il estimait que lorsqu'il existe une scène pour cela, nous pouvons tous raconter des histoires avec un profond sens de la mission. Qu'il soit élu ou non, il continuerait à consacrer sa vie à la construction d'un monde meilleur et il a remercié les délégués pour leur temps et leur confiance en lui.

m. Élection du président de l'AITA/IATA - Le président de séance a expliqué que l'AG procéderait d'abord au vote pour élire Sofia Wegelius à la présidence. Il a précisé qu'il s'agirait d'un vote par oui ou par non et que, si elle obtenait au moins 50 % + 1 des voix, elle serait élue présidente. Le CN a voté en premier, suivi des AM. Une fois le vote terminé et les résultats approuvés par les scrutateurs, le président de séance a noté que Sofia

Wegelius avait obtenu 154 voix pour et 28 voix contre, ce qui signifie qu'elle avait été élue avec 85 % des voix.

Sofia Wegelius a été approuvée comme présidente de l'AITA/IATA avec 85 % des voix.

n. Sofia a été félicitée et a reçu son insigne officiel des mains de l'ancien président, sous les applaudissements nourris des participants à l'AG.

o. Élection au Conseil de l'AITA/IATA – Le président de séance est passé à l'élection des nouveaux conseillers et a expliqué qu'il y aurait deux tours de scrutin. Au premier tour, les délégués devaient voter pour un maximum de quatre des cinq candidats. Les deux candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix seraient nommés conseillers. Au deuxième tour, les délégués devaient voter pour un maximum de deux des trois candidats. Le président de séance, M. , a souligné la nécessité de vérifier qu'il n'y avait pas de votes invalides, c'est-à-dire des votes dans lesquels un délégué aurait voté pour plus de candidats que le nombre autorisé.

p. Le président de séance a confirmé que les votes valides avaient été comptés et approuvés par les scrutateurs. Le vote s'est déroulé comme suit :

- Le candidat Kevin Dowset a obtenu 95 voix
- La candidate Joke Quaghebeur a obtenu 112 voix
- Le candidat Lakó Zsigmond a obtenu 147 voix
- Le candidat Patrick Schoenstein a obtenu 145 voix
- Le candidat Cândido Sobreiro a obtenu 147 voix

Ainsi, au premier tour, les candidats Lakó Zsigmond et Cândido Sobreiro ont été élus au Conseil de l'AITA/IATA et le président leur a adressé ses félicitations.

q. Le président a confirmé que lors du deuxième tour de scrutin, les délégués devaient désormais élire deux des trois candidats restants, à savoir Kevin Dowsett, Joke Quaghebeur et Patrick Schoenstein. Le scrutin s'est déroulé comme suit :

- Le candidat Kevin Dowsett a obtenu 97 voix
- La candidate Joke Quaghebeur a obtenu 110 voix
- Le candidat Patrick Schoenstein a obtenu 129 voix

r. Ainsi, au deuxième tour, Joke Quaghebeur et Patrick Schoenstein ont été élus conseillers de l'AITA/IATA. Le président a félicité les quatre candidats élus.

Après une pause de 20 minutes, le président et les conseillers nouvellement élus ont pris place à la table.

s. Aled a remis à la présidente Sofia Wegelius l'insigne de sa fonction, dans le cadre de sa dernière tâche officielle au sein de l'AITA/IATA.

13. Déclaration de vision de l'AITA/IATA par la nouvelle présidente Sofia Wegelius

a. Le président de séance a invité la nouvelle présidente Sofia Wegelius à s'adresser à l'AG. La présidente Sofia a déclaré que sa première tâche consistait à travailler avec les nouveaux conseillers et le nouveau secrétariat, et elle a exprimé son espoir que les délégués feraient preuve de patience pendant cette période de transition. Elle estimait que les coûts numériques étaient inutilement élevés et elle s'engageait à travailler avec le Conseil pour réduire ces coûts afin de stabiliser le budget. Elle commencerait ensuite à planifier l'année à venir, ce qui serait l'objet principal de la première réunion du nouveau Conseil qui se tiendrait le lendemain.

b. Elle a tout d'abord remercié l'ancien président, Aled Rhys-Jones. Elle a souligné que depuis qu'elle siégeait au Conseil, Aled avait toujours été présent et qu'elle avait le sentiment qu'ils avaient progressé ensemble. Il l'avait soutenue dès le début et elle lui a remis un petit cadeau. Elle a également remercié l'ancienne conseillère Ksenia Nesterova, qui quittait ses fonctions. Ksenia était la membre la plus pétillante du Conseil, qui dansait sur le balcon avec beaucoup d'entrain, et elle lui a offert un petit cadeau. La présidente Sofia se réjouissait de travailler avec le nouveau Conseil et d'apprendre à mieux connaître tout le monde : ensemble, nous sommes plus forts.

14. Autres propositions soumises à l'examen de l'Assemblée générale – La présidente a confirmé qu'aucune proposition n'avait été reçue.

15. Budget 2025-2026

a. Budget proposé et propositions concernant les cotisations et les abonnements – Patrick Schoenstein a présenté aux délégués les questions financières figurant à la page 42 du Forum Book. Il a indiqué que les délégués trouveraient à la dernière page du Forum Book le budget provisoire proposé pour l'exercice 2025-2026, qui était un budget provisoire équilibré. Il a pu le faire grâce aux très bons résultats de la campagne d'adhésion, qui a permis d'augmenter le nombre de membres NC et d'AM. Cela lui a permis de présenter un budget provisoire équilibré avec des dépenses de 24 780,00 £ et des recettes de 24 780,00 £. Les délégués n'ont posé aucune question.

Le budget proposé a été approuvé à l'unanimité à main levée.

b. Le président, au nom du Conseil et des délégués, a remercié Barbara Cellario pour son aide précieuse dans la gestion de Zoom et des procédures de vote.

16. Festival mondial de théâtre pour enfants AITA/IATA, Lingen, Allemagne, 2028

a. Le président a invité Nils Hanraets à faire sa présentation. Nils a confirmé qu'il était vice-président de la Fédération allemande et du TPZ à Lingen, ainsi que directeur artistique du Festival de Lingen. Il a félicité les nouveaux membres du Conseil. Il a ensuite montré une courte vidéo sur le festival, qui, a-t-il précisé, avait lieu après une interruption de sept ans. Le festival a été organisé conjointement avec la ville de Lingen et en coopération avec l'Université des sciences appliquées de Lingen et la Maison européenne du théâtre. Quinze groupes y ont participé, avec environ 280 participants qui ont présenté 18 spectacles ayant attiré environ 7 500 spectateurs dans deux salles. Cela n'a été possible que grâce au grand nombre de bénévoles - environ 140 - qui ont contribué à en faire un tel succès. Après une pause de sept ans, il était important de « bien faire les choses » et de préparer le festival pour l'avenir. L' , a remercié le CEC pour sa coopération et pour la table ronde sur la durabilité des festivals et l'apprentissage mutuel. Il a également remercié l'AITA/IATA pour sa coopération. Il estime que les festivals comme celui-ci sont encore plus importants dans le monde actuel, où nous avons besoin de rassembler les gens. Il a remercié les délégués et a exprimé son espoir de les revoir à Lingen lors du prochain festival en 2028.

17. Hôtes des futurs festivals AITA/IATA

a. Présentation par Joke Quaghebeur et Joke Bereton, OPENDOEK, du Festival mondial des arts du spectacle pour enfants et jeunes 2026 de l'AITA/IATA à Anvers - le président a invité Joke Quaghebeur et Joke Bereton à prendre place à la tribune. Joke Quaghebeur avait été très inspirée par le festival pour enfants de Lingen et souhaitait organiser un événement similaire à Anvers. Elle avait distribué des dépliants aux délégués afin qu'ils les emportent dans leur pays, puis avait invité Joke Bereton à parler de l'ITAC 8 (Conférence internationale des artistes enseignants) qui se tiendra parallèlement au Festival. Joke B a déclaré qu'Opendoek était fier de présenter Anvers comme le prochain lieu du Festival mondial des arts du spectacle pour enfants et jeunes et a montré une vidéo sur Anvers.

b. Elle a indiqué qu'entre le 21 et le 30 août 2026, 15 troupes de théâtre pour les 8-20 ans seront accueillies dans le cadre d'un événement ludique qui s'adressera à ces différentes tranches d'âge. Ils ont estimé qu'il était essentiel de donner la parole aux jeunes non

seulement sur scène, mais aussi dans l'organisation du festival, et qu'ils solliciteraient leur avis. L'un de leurs principaux objectifs était l'accessibilité à tous les niveaux : financier, mobilité, accès, genre et langue. Elle a précisé que le festival se déroulerait en parallèle de l'ITAC 8 (International Teaching Artists Congress), qui rassemble des acteurs qui contribuent à rendre le monde meilleur grâce au langage universel des arts. Elle a ajouté qu'Anvers comptait de nombreux lieux adaptés à l'organisation d'événements dans le centre-ville. La tranche d'âge plus large leur permettait de créer un programme adapté aux enfants et aux artistes, qui seraient hébergés chez des particuliers et dans des hôtels. Ils prévoient d'avoir un programme complet prêt d'ici avril 2026 et les billets seront mis en vente à la fin du mois de mai 2026. Le Conservatoire royal d'Anvers, Opendoek, ITAC et AITA/IATA sont partenaires et le festival est soutenu par le gouvernement flamand et la ville d'Anvers. Elle a ensuite montré une deuxième vidéo sur l'événement Louder Together.

c. Le président a remercié Joke Quaghebeur, Bereton et Opendoek pour leur présentation. Il a indiqué qu'entre Anvers et Lingen en 2028, il était prévu d'organiser le Festival mondial et l'Assemblée générale de l'AITA/IATA 2027 à Wellington, en Nouvelle-Zélande, ce qui serait très spécial car l'AITA/IATA n'avait jamais organisé de festival dans l'hémisphère sud auparavant. Il a demandé à Paul Percy, du Theatre New Zealand, de prendre la parole.

d. Présentation par Paul Percy Theatre New Zealand pour le Festival international de théâtre amateur AITA/IATA 2027, Wellington, Nouvelle-Zélande – Paul a souhaité la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil et a remercié Monaco pour son hospitalité et son soutien.

e. Il a souligné que la Nouvelle-Zélande était un monde à part et a illustré son propos par une présentation PowerPoint. Il a insisté sur le fait que le cœur animé de Wellington, la capitale de la Nouvelle-Zélande, abritait de nombreux théâtres et une communauté artistique florissante et dynamique. La Nouvelle-Zélande était un pays particulier, ayant conclu un traité officiel avec les peuples autochtones, et était très multiculturelle. Il estimait qu'il y en avait pour tous les goûts et tous les types de théâtre et que c'était un lieu où les gens se réunissaient et célébraient leurs voix uniques. Il a déclaré que l'art n'était pas un luxe, mais l'âme même de la Nouvelle-Zélande. C'était également le premier pays au monde à avoir accordé le droit de vote aux femmes.

f. Il a reconnu que c'était loin de l'Europe, mais que l'air y était plus pur et que le voyage était facile. Une fois sur place, le plus difficile était de repartir. Il a fait remarquer qu'à Wellington, les théâtres, les magasins et les restaurants se trouvaient tous sur le front de

mer et étaient facilement accessibles. Au-delà, se trouvaient la campagne sauvage, de belles plages, des vignobles et des forêts à moins d'une heure de route, où chaque recoin recèle une nouvelle merveille à découvrir. Il a déclaré que si les délégués s'aventuraient au-delà de Wellington, ils découvriraient des régions magnifiques et des contrastes saisissants. C'était une terre de contrastes saisissants et il a demandé aux délégués de ne pas oublier où ils se trouveraient en mars 2027, à Wellington. Il a montré une deuxième vidéo. La devise du festival serait « Standing on the Edge » (Au bord du précipice) et il souhaitait que le festival et la conférence servent de plateforme dynamique pour une exploration artistique courageuse. En résumé, il a déclaré qu'ils étaient tournés vers l'avenir et qu'il serait en mesure de confirmer les dates très prochainement. Il a invité les délégués à venir découvrir la culture et l'art néo-zélandais. Venez voler avec nous.

g. Les délégués ont été invités à approuver les trois festivals.

Les propositions visant à attribuer le titre AITA/IATA aux trois festivals ont été approuvées à l'unanimité à main levée.

18. Autres questions

a. Le président de séance a demandé si quelqu'un souhaitait prendre la parole. Josef Hollos, Autriche, a évoqué le congrès sur le théâtre dans l'éducation qui se tiendra en Autriche du 27 mars au 1er avril 2026 et a invité les délégués à envoyer leurs propositions. Les délégués n'ayant pas d'autres questions, le président de séance les a remerciés pour leur coopération et leur patience, puis a passé la parole à la nouvelle présidente de l'AITA/IATA, Sofia Wegelius.

19. Clôture de la 41eAssemblée générale de l'AITA/IATA asbl – La présidente Sofia Wegelius a remercié Dirk De Corte pour son rôle fantastique en tant que président de séance et a demandé aux délégués de l'applaudir pour son excellent travail qui a permis de maintenir l'AG sur la bonne voie, puis elle a déclaré l'Assemblée générale close.

La réunion s'est terminée à 16h30.

Membres actuels de l'AITA/IATA asbl

Chiffres relatifs aux membres de l'AITA/IATA asbl au 6 août 2026 (y compris les nouveaux membres):

Membres (centres nationaux)

31 Cotisation payée au plus tard le 31 mars 2026, ou, avec l'accord du Conseil, dans un délai prolongé.

Membres associés

69 À régler avant le 31 mars 2026, ou, avec l'accord du Conseil, dans un délai prolongé.

Pays et territoires représentés 49

Admission de nouveaux membres par l'AG

Vous pouvez accéder aux informations détaillées concernant tous les nouveaux membres en cliquant sur le nom du membre surligné en bleu. Veuillez noter que les informations relatives aux membres d'un pays donné sont disponibles sur la même page ; dans certains cas, vous devrez peut-être faire défiler la page vers le bas pour trouver les informations concernant le membre en question.

Zimbabwe :	Centre national - AITA/IATA Zimbabwe
Gibraltar :	Membre associé - Gibraltar Cultural Services
Espagne :	Membre associé - Cía de Teatro Noite Bohemia
Tunisie :	Membre associé - Association Quantara
Italie :	Membre associé - I Sani Da Legare Aps
Grande-Bretagne (SGT) :	Membre associé - Mathilde Petford
Bangladesh :	Membre associé - Khowai Theatre
Grande-Bretagne (SGT) :	Membre associé - Anne Gilmour
Bulgarie :	Membre associé - Troupe de théâtre « BelArt »
Slovénie :	Membre associé – DiáXínpad
Hongrie :	Membre associé – Mezőcsáti Színjátszó Egyesület
Inde	Membre associé – ANASS - NAGPUR
États-Unis :	Membre associé – Lynn Ruhl
Chypre	Membre associé – Atelier théâtral Monika Meleki
Italie	Membre associé - Daphne Teatro

Demandes d'adhésion des membres souhaitant réintégrer l'association, à confirmer par l'Assemblée générale

Macédoine du Nord	Centre national - Théâtre des jeunes de Macédoine (TYM)
Côte d'Ivoire	Membre associé - GASCA - Groupe d'Action Socio-Culturel d'Adzopé

Vote de l'AG

Conseil de l'AITA/IATA asbl 2025 – 2026

Conseil

Présidente	Sofia Wegelius (Finlande)
Conseillère (vice-présidente)	Heidi Troi (Tyrol du Sud, Italie)
Conseiller (vice-présidente)	Stephen Tobias (Canada)
Conseiller (trésorier depuis le 25/10/23)	Patrick Schoenstein (France)
Conseiller	Cândido Carvalhosa Sobreiro (Portugal)
Conseiller	Carlos Taberneiro (Espagne)
Conseillère	Joke Quaghebeur (Belgique)
Conseillère	Kelli McLoud-Schingen (États-Unis)
Conseiller	Zsigmond Lakó (Hongrie)

Réunions du Conseil de l'AITA/IATA asbl 2025 – 2026

Depuis la dernière Assemblée générale qui s'est tenue à Monaco le 23 août 2025, le Conseil de l'AITA/IATA s'est réuni (les discussions hebdomadaires et/ou quotidiennes sur WhatsApp et par e-mail, ainsi que les réunions de coordination, ne sont pas répertoriées ici) :

- 24 août 2025 — Monaco (après l'Assemblée générale)
- 9 octobre 2025 — Réunion en ligne sur Zoom
- 11 décembre 2025 — Helsinki, Finlande
- 3 février 2026 — Réunion en ligne sur Zoom
- 3 mars 2026 — Réunion en ligne sur Zoom
- 20 avril 2026 — Réunion en ligne sur Zoom
- 26 mai 2026 — Réunion en ligne sur Zoom
- 1er juillet 2026 — Réunion Zoom en ligne
- 22 juillet 2026 — Réunion Zoom en ligne

Organisée au moment de la rédaction

- 21 août 2026 — Anvers (avant l'Assemblée générale)

Note à l'attention des membres : nos membres peuvent consulter de brefs résumés de chaque réunion du Conseil via CE lien.

Rapport d'activité du Conseil 2025 – 2026

Rapport du Conseil de l'AITA/IATA
Rapport du président, au nom du Conseil

Chers membres de l'AITA/IATA,

Il s'agit de mon premier rapport à votre intention en tant que président, et je souhaite en profiter pour vous présenter le travail que le Conseil a accompli collectivement cette année, plutôt que de me contenter de vous énumérer les lieux où nous nous sommes rendus. Au cours des douze derniers mois, nous nous sommes concentrés sur quelques priorités claires : renforcer les services que nous offrons à nos membres, mettre en place un mouvement de jeunesse dirigé par les jeunes eux-mêmes, et répartir la charge de travail liée à la représentation de l' e AITA/IATA au sein de l'ensemble du Conseil. Vous trouverez ci-dessous un compte rendu de la manière dont ce travail s'est concrétisé.

Priorité à nos membres

L'un des principaux objectifs du Conseil cette année a été d'offrir un service plus direct à nos membres. Nous avons commencé à rassembler des articles sur le théâtre amateur du monde entier, afin que l'AITA/IATA puisse agir en tant que porte-parole plus fort et mieux informé du mouvement du théâtre amateur à l'échelle mondiale. Vous pouvez consulter ces articles via CE lien. Nous avons également mis en place des collaborations avec d'autres organisations afin d'offrir à nos membres un accès à des services à prix réduit.

À l'occasion de **la Journée mondiale du théâtre**, nous avons lancé une campagne invitant des groupes et des particuliers du monde entier à nous dire, avec leurs propres mots, ce que le théâtre amateur signifie pour eux — une manière simple de laisser la voix de nos membres porter le message plutôt que la nôtre. Pour en savoir plus sur cette campagne, cliquez sur CE lien.

Nous avons également lancé une **newsletter** destinée aux non-membres. L'objectif est de toucher davantage de personnes au-delà de notre réseau existant, de promouvoir plus largement les événements de nos membres et de donner une plus grande visibilité au travail de l'organisation mondiale elle-même. Vous pouvez lire la dernière newsletter en cliquant sur CE lien ou vous inscrire en cliquant sur CE lien.

L'AITA/IATA est désormais présente sur **LinkedIn** — cela s'inscrit dans le cadre de notre effort global visant à élargir les canaux par lesquels notre communauté peut nous trouver et entrer en contact avec nous. Nous avons hâte d'échanger avec nos membres sur cette plateforme. Retrouvez notre dernière publication sur LinkedIn en cliquant sur CE lien.

Nous avons également noué des partenariats avec plusieurs nouveaux festivals, dont nos membres auront bientôt plus d'informations.

L'AITA/IATA gère un compte Instagram sous le nom de profil @aita_iata et un compte « takeover » sous le nom de profil @weareamateurhteatre, ainsi qu'un compte Facebook, et a relancé une chaîne YouTube.

La croissance enregistrée au cours de l'année écoulée se traduit comme suit sur les différents comptes :

Facebook : nous comptons 327 abonnés supplémentaires sur Facebook, ce qui porte le total à 3 449 abonnés.

Instagram de l'AITA : nous comptons 210 abonnés supplémentaires sur Instagram, ce qui porte le total à 867 abonnés.

Instagram « Weareamateurtheatre » : nous continuons à développer notre audience, qui compte actuellement 632 abonnés. Au cours de l'année écoulée, 10 compagnies de théâtre ont pris le relais de la chaîne pendant une semaine entière chacune afin de montrer au monde numérique ce que le théâtre a à offrir actuellement.

Nous avons également lancé une **« contribution de solidarité des membres** » — une nouvelle initiative volontaire permettant aux membres qui en ont les moyens de soutenir une plus grande inclusion mondiale au sein de notre communauté. En versant une contribution en plus de leur cotisation standard, les membres peuvent contribuer à permettre à un candidat issu d'un pays

figurant parmi les derniers du classement de l'Indice de développement humain (IDH) de rejoindre l'AITA/IATA. Concrétisant ce principe, le Conseil a également eu le plaisir de pouvoir soutenir financièrement cette année deux groupes de jeunes issus de pays figurant parmi ceux ayant l'IDH le plus bas selon les Nations unies.

Engagement des jeunes — IATA Youth

Nous avons lancé « IATA Youth », une initiative dirigée et gérée par les jeunes eux-mêmes. Ils présenteront désormais leurs propres activités avec leurs propres mots, mais le Conseil est extrêmement fier d'eux et de ce projet. La toute première rencontre « IATA Youth » s'est tenue à Brixen, en Italie, au mois de mai. Un grand merci à la conseillère Heidi Troi pour avoir accueilli ce rassemblement, ainsi qu'à Magdalena Troy et Roope Lappalainen pour avoir pris la tête de ce projet. Magdalena et Roope ont tous deux également fait partie du comité de sélection de « Louder Together ».

Il était très important pour la conseillère Joke Quaghebeur que les jeunes soient impliqués dans tous les aspects de l'organisation du festival « Louder Together », et c'est un principe auquel je crois fermement et que je souhaite perpétuer. Je ne veux pas que l'IATA mène des projets pour les jeunes où ce sont les adultes qui décident de ce qu'ils doivent faire — je veux donner aux jeunes les moyens de prendre en main leurs propres activités. C'est l'idée directrice qui anime « IATA Youth » depuis le début. Un immense merci à Joke et à toute l'équipe d'Opendoek pour leur travail acharné qui a permis de rendre « Louder Together » possible — un festival mondial des arts du spectacle pour les enfants et les jeunes présentant tant de productions incroyables venues du monde entier.

Décisions du Conseil cette année

Comme je l'ai dit lorsque je me suis présenté à la présidence, je suis convaincu qu'il faut répartir la tâche de représentation de l'AITA/IATA entre tous les membres du Conseil, plutôt que de la confier à une seule personne. Cette année, le Conseil a mis ce principe en pratique : notre première réunion s'est tenue à Helsinki, sous l'égide du Centre finlandais de l'AITA/IATA, où nous avons défini les orientations pour l'année et convenu de la répartition des responsabilités entre nous.

Le Conseil a également pris des mesures pour renforcer la place de l'AITA/IATA au sein de la communauté théâtrale internationale au sens large. J'ai assisté à l'Assemblée générale et à la réunion du Conseil consultatif artistique de l'European Theatre House à Lingen le 27 avril 2026, où j'ai pris place au sein de cette instance et participé directement aux décisions qui façonnent la coopération théâtrale européenne. J'ai également eu l'occasion d'assister à l'Assemblée générale de l'AACT, ce qui m'a permis d'établir des liens plus étroits avec nos homologues américains, et je suis très reconnaissant de cette invitation. Lors du World Fest Festival 2026 à Venice, en Floride, j'ai eu l'honneur de présider le colloque aux côtés de la conseillère Kelli McLoud-Schingen — un rôle qui nous a permis d'orienter les débats plutôt que de nous contenter d'y assister.

Le vice-président Stephen Tobias a endossé le rôle de personne de contact pour les futurs festivals au début de cette année, offrant ainsi aux organisateurs actuels et potentiels un interlocuteur clair au sein du Conseil pour les aider à planifier leurs projets.

Rapports des sous-groupes du Conseil

Le Conseil a constitué des sous-groupes spécialisés chargés de mener à bien certains volets spécifiques de notre vision commune. Chaque sous-groupe présentera son propre rapport ci-dessous.

75e anniversaire de l'AITA/IATA en 2027

L'année 2027 marquera le **75e anniversaire de l'AITA/IATA**. 75 ans passés à mettre en relation les acteurs du théâtre amateur à travers le monde. Cette étape remarquable est l'occasion de célébrer notre histoire commune, nos réalisations et, surtout, les personnes et les organisations qui ont contribué à bâtir une communauté internationale d' s grâce au théâtre.

Une série d'activités est actuellement en cours d'élaboration pour marquer le 75e anniversaire de l'AITA/IATA. Parmi celles-ci figurent une brochure commémorative en ligne, un logo spécial anniversaire, ainsi qu'une série d'initiatives et d'activités internationales destinées à rassembler les membres de l'AITA/IATA tout au long de l'année.

Ce jubilé sera l'occasion de célébrer 75 ans de théâtre, de coopération et de réalisations, de rassembler notre communauté internationale et de se tourner vers l'avenir du théâtre amateur.

Révision du guide des festivals

Le Guide des festivals devait être mis à jour. La version précédente faisait encore référence à des structures régionales qui ne sont plus d'actualité, et il fallait également le moderniser en y intégrant des lignes directrices en matière d'inclusion et de sécurité reflétant les valeurs de l'AITA/IATA. De plus, le Conseil a décidé d'y inclure la déclaration de mission de l'organisation.

Le groupe de travail a élaboré un nouveau document établissant une distinction claire entre les différents types d'événements soutenus, organisés ou pour lesquels l'AITA recherche un hôte dans le cadre de l'AITA/IATA. Ces événements sont répartis en trois catégories : **les festivals**, **les Assemblées générales** et **les réunions du Conseil**.

Les catégories de festivals ont été simplifiées en deux types, le niveau d'implication de l'AITA/IATA étant clairement défini pour chacune d'entre elles. Nous encourageons également les organisateurs officiels du Festival AITA/IATA à utiliser le logo de l'AITA/IATA dans leurs communications relatives aux événements afin d'accroître la visibilité tant de l'organisation que de notre réseau international.

Les nouvelles lignes directrices seront présentées lors de l'Assemblée générale.

Stratégie médias et marketing

Le sous-groupe Médias et marketing continue de développer des initiatives visant à renforcer la visibilité et l'engagement de l'AITA/IATA lors d'événements internationaux. **Un livret « AITA/IATA Friend »** a été élaboré pour servir de souvenir interactif, conçu pour favoriser les liens entre les participants aux festivals grâce à des questions liées au théâtre et à la vie personnelle, rédigées dans les trois langues officielles de l'Association. Le « Friend Booklet » sera distribué pour la première fois lors de Louder Together 2026. Le sous-groupe a également commencé à développer **des tatouages temporaires AITA/IATA**, qui constitueront un support promotionnel ludique et visible, les jeunes de l'AITA/IATA ayant contribué à la conception des motifs. Parmi les autres idées discutées figuraient un mur du festival AITA/IATA présentant les photos des participants, des bannières actualisées, des autocollants et d'autres supports promotionnels créatifs. Le sous-groupe a

également encouragé les conseillers à assister aux réunions du Centre national, en particulier en ligne, afin de renforcer la communication et de promouvoir les opportunités internationales : l'initiative **« Réservez un conseiller AITA/IATA »** est accessible via CE lien. Les tatouages temporaires sont actuellement en cours de production pour être utilisés lors des prochains événements de l'AITA/IATA. Le sous-groupe continuera d'explorer de nouvelles façons de rendre l'AITA/IATA plus visible, plus accessible et plus engageante, tant pour les membres que pour les participants au festival.

Inclusion mondiale — Une AITA/IATA moins eurocentrique

L'enquête sur l'inclusion mondiale a permis de recueillir des points de vue réfléchis de la part de répondants représentant différentes régions et expériences au sein de l'AITA/IATA. Bien que chaque répondant ait abordé les questions sous un angle différent, un consensus remarquable s'est dégagé quant aux meilleures opportunités dont dispose l'organisation pour renforcer l'inclusion mondiale.

La représentation doit être proactive, et non passive.

Les répondants ont convenu que l'AITA/IATA devrait rechercher activement des relations avec des pays et des organisations théâtrales qui ne sont pas actuellement représentés. Parmi les approches suggérées figuraient la création de programmes régionaux d'ambassadeurs ou de mentors de l' , l'encouragement des centres nationaux à parrainer des organisations émergentes, et la mise en place de groupes de travail régionaux pour établir une représentation à long terme plutôt que d'attendre que de nouveaux membres trouvent l'organisation.

Les obstacles financiers restent le principal frein à la participation.

Les frais de déplacement, les visas, le coût des adhésions et l'accès aux festivals internationaux continuent de limiter la participation de nombreuses organisations. Les personnes interrogées ont systématiquement encouragé le développement de la participation virtuelle, la mise en place d'opportunités de parrainage, la promotion d'événements régionaux et l'exploration de modèles hybrides permettant de réduire les barrières financières tout en maintenant un engagement significatif.

L'engagement numérique représente la plus grande opportunité de croissance.

Les participants ont identifié le réseautage en ligne, les festivals virtuels, les webinaires, les campagnes sur les réseaux sociaux, les vitrines numériques et les ressources multilingues comme des stratégies pratiques et peu coûteuses pour étendre la portée mondiale de l'AITA/IATA tout en renforçant la visibilité des communautés sous-représentées.

L'inclusion doit être ancrée à tous les niveaux de l'organisation.

Plutôt que de considérer l'inclusion comme une initiative isolée, les personnes interrogées ont recommandé d'intégrer des pratiques inclusives dans la gouvernance, le développement du leadership, les normes, les festivals, la communication, l'accessibilité et l'élaboration des politiques. Elles ont souligné que la diversité des réalités culturelles, économiques et artistiques devait se refléter dans tous les aspects du travail de l'AITA/IATA.

La responsabilité passe par des résultats mesurables.

Les personnes interrogées ont encouragé l'AITA/IATA à établir des indicateurs clairs pour mesurer les progrès, notamment en matière de représentation des régions sous-représentées, de ressources multilingues, de taux de participation, de diversité au sein des équipes dirigeantes et de transparence dans les rapports. Plusieurs ont suggéré la création de tableaux de bord numériques simples et de rapports annuels sur l'inclusion afin de suivre les progrès et de promouvoir une responsabilité partagée entre les organisations membres.

Un message commun s'est dégagé de l'ensemble des réponses : une inclusion mondiale significative dépend moins d'investissements financiers importants que d'un leadership engagé, de relations plus solides, d'une utilisation créative de la technologie et d'une collaboration durable. Les

personnes interrogées ont systématiquement appelé l'AITA/IATA à se montrer plus proactive pour atteindre les régions mal desservies, réduire les obstacles à la participation et créer des opportunités permettant à chaque organisation membre de contribuer à l'avenir du théâtre amateur à l'échelle mondiale.

Ces conclusions constituent une base solide permettant au Comité pour l'inclusion mondiale d'élaborer un cadre stratégique mesurable, réalisable et conforme à la mission de l'AITA/IATA, qui consiste à favoriser la collaboration internationale par le biais du théâtre amateur.

Projet « Theatre Twins »

Le projet «Theatre Twins» est une initiative d'échange international lancée par l'AITA/IATA visant à mettre en relation des troupes de théâtre membres associées de différents pays afin de nouer des partenariats et d'encourager le partage de connaissances, d'expériences et de bonnes pratiques.

Les troupes participantes seront jumelées avec un « jumeau théâtral » et encouragées à développer leurs propres activités. L'appel à candidatures et les dates limites de dépôt des dossiers seront annoncés prochainement.

Le projet vise à renforcer la coopération internationale, à favoriser les échanges culturels et artistiques, et à créer une communauté mondiale du théâtre amateur plus soudée et plus collaborative.

AITA/IATA Youth

AITA/IATA Youth est une nouvelle initiative mondiale créée par des jeunes, pour des jeunes, au sein de l'AITA/IATA. Elle met en relation des passionnés de théâtre âgés de 18 à 25 ans et vise à établir des relations internationales durables à travers le théâtre amateur.

À la suite d'un appel à candidatures mondial, 11 jeunes participants issus de huit pays se sont réunis pour la première fois à Brixen, en Italie, en mai 2026 afin de mettre en place l'initiative et d'en définir l'avenir. Depuis lors, le groupe a continué à développer le projet grâce à des réunions en ligne régulières.

L'initiative s'articule autour de deux activités principales : l'organisation du festival annuel de théâtre pour la jeunesse A-IA-YAH ! et le bénévolat lors de festivals internationaux de théâtre amateur. La première édition pilote du festival A-IA-YAH ! est prévue du 18 au 22 août 2027 à Brixen, en Italie.

Les membres d'AITA/IATA Youth participeront également en tant que bénévoles à Louder Together 2026 et présenteront l'initiative lors de l'Assemblée générale de l'AITA/IATA. Le projet est entièrement mené par des bénévoles et fonctionne sous l'égide de l'AITA/IATA avec le soutien du Conseil. À mesure que l'initiative se développe, elle vise à accueillir davantage de jeunes grâce à un processus de candidature ouvert et à élargir les opportunités internationales pour les jeunes dans le théâtre amateur. Les centres nationaux et les organisateurs de festivals sont chaleureusement invités à collaborer avec AITA/IATA Jeunesse et à soutenir son développement futur.

Annexe au rapport du Conseil : Représentations du Conseil 2025 – 2026

À titre de référence, les événements ci-dessous ont été suivis au nom du Conseil au cours de la période couverte par le rapport.

Événement	Date	Représentant(s) du Conseil	Objectif
Festival Scénická žatva 2025, Martin - Slovaquie	27-30 août 2025	Cândido Sobreiro	Participation au festival et à la cérémonie d'ouverture organisée par le Národné osvetové centrum (Centre national de Slovaquie)
Prix Worldwide Mecenate - Rome	10 novembre 2025	Lakó Zsigmond	A assisté à la cérémonie de remise des prix de la FITA à Rome, a rencontré Diego Navone et Fiammetta Fiammeri, et a remis un prix en tant que membre du conseil.
AG de l'ETH 2025	17 novembre 2025	Sofia Wegelius	Je fais désormais partie du conseil et du comité artistique.
CONTE 2026 - Festival national portugais de théâtre amateur, Póvoa de Lanhoso – Portugal	30 janvier 2026	Cândido Sobreiro	Soutien et assistance à la compagnie de théâtre internationale (Noite Bohemia – membre associé de l'AITA) invitée à se produire lors de l'ouverture du Festival national de théâtre portugais
Réunion du conseil d'administration de l'AACT à Salt Lake City, dans l'Utah	13-16 février 2026	Kelli Mcloud Shingen	Représentation : intervention sur l'AITA/IATA lors de la réunion du Comité international
Réunion FITA - AITA 2031 Organisation du festival	24 mars 2026	Sofia Wegelius Lakó Zsigmond	Candidature de la FITA pour l'organisation du Festival international de l'AITA 2031
ETH	27 avril 2026	Sofia Wegelius	Comité consultatif artistique et Assemblée générale
ETH	27 avril 2026	Joke Quaghebeur	Comité consultatif artistique
La Mostra (Festival international de théâtre amateur), Pineda de Mar - Catalogne	1-3 mai 2026	Joke Quaghebeur et Cândido Sobreiro	Rencontre avec la Federació de Grups Amateurs de Teatre de Catalunya (Centre national de Catalogne) et la FNCTA (Fédération nationale des compagnies de théâtre amateur et d'animation – Centre national de France)
Sapperlot	7-10 mai 2026	Joke Quaghebeur	Rencontre avec l'AITA Jeunesse
et à l'assemblée générale de l'AACT	22-28 juin 2026	Sofia Wegelius Kelli Mcloud Shingen	Animation des débats sur le théâtre et participation à l'AG
LÍNGUA – Festival international de théâtre en langues minoritaires, Barcelos - Portugal	7 juin 2026	Cândido Sobreiro	Table ronde sur le théâtre et la préservation du patrimoine linguistique avec Escenamateur – Centre national d'Espagne, Národné osvetové centrum – Centre national de Slovaquie et Federazione Italiana Teatro Amatori FITA – Centre national d'Italie.

Prix ESCENAMETEUR 2026, Getxo - Espagne	19 juin 2026	Cândido Sobreiro	Participation à la cérémonie de remise des prix organisée par Escenamateur – Centre national d'Espagne
1er Festival ibéro-américain de théâtre amateur (FITA) à Tortosa, en Catalogne	04/07/2026	Cândido Sobreiro	Rencontre avec les organisateurs pour soutenir le festival
Festival NEATA	9-13 juillet 2026	Sofia Wegelius	Représentation et AG de NEATA
Rencontre avec Paul Percy - Nouvelle-Zélande	14 juillet 2026	Stephen Tobias	Réunion pour faire le point sur les préparatifs du Festival de l'IATA à Wellington (Nouvelle-Zélande) prévu en mars 2027
Auteurs d'Aujourd'hui / Nancy / France.	12-13 mars 2026	Patrick Schoenstein	Représentation
Conférence UNESCO/ONG / Paris	20-21 mai 2026.	Patrick Schoenstein	Représentation

Perspectives

L'année 2027 marquera **le 75e anniversaire** de l'AITA/IATA — 75 ans passés à mettre en relation les acteurs du théâtre amateur à travers le monde. C'est une étape importante qui mérite d'être célébrée ensemble, et le Conseil vous en dira plus sur la manière dont nous comptons la commémorer à l'approche de cette date.

Aujourd'hui, nous lançons également **« Theatre Twin** », un nouveau projet visant à mettre en relation deux théâtres à travers le monde. À bien des égards, nous revenons aux sources : au fond, « Theatre Twin » consiste à faire revivre l'esprit des correspondants — un véritable échange continu entre les personnes, et pas seulement entre les organisations. Nous sommes impatients de voir quelles amitiés et collaborations en découleront.

Restez à l'affût de nos **prochaines masterclasses** — plus de détails suivront bientôt, et nous espérons que vous serez nombreux à nous rejoindre.

À plus long terme, nous attendons avec impatience notre prochain festival mondial : le **Festival international de théâtre et symposium de Nouvelle-Zélande**, qui se tiendra du 8 au 13 mars 2027 à Wellington, en Nouvelle-Zélande.

Rien de tout cela ne serait possible sans l'ensemble du Conseil, nos membres et les nombreuses organisations partenaires qui rendent tout cela possible. Merci pour votre confiance et votre soutien sans faille.

Au nom du Conseil,
Sofia Wegelius
Présidente

AITA/IATA asbl Finances 2025 – 2026

À l'attention des délégués à l'Assemblée générale du 22 août 2026

Rapport financier
Exercice 2025/2026 AITA-IATA

Patrick Schoenstein, trésorier.

L'exercice allant du 1er avril 2025 au 31 mars 2026 présente les résultats suivants : 24 353,00 euros de dépenses pour 22 968,99 euros de recettes, soit un solde négatif de 1 384,01 euros.

Le montant total des recettes est légèrement supérieur à celui de l'année précédente, avec une différence de 1 607,00 euros supplémentaires.

Les dépenses restent stables d'une année sur l'autre, s'élevant à 24 353,00 euros pour l'exercice 2025 contre 24 156,00 euros pour l'exercice précédent.

Néanmoins, la trésorerie de l'association reste stable : 74 636,43 euros à ce jour contre 72 306,60 euros l'année précédente.

Si l'association souhaite développer de nouvelles actions, notamment en faveur des jeunes, il est essentiel de recruter de nouveaux membres (centres nationaux et membres associés) : les cotisations constituent la seule ressource de notre association.

Les états financiers suivent :

- Compte de résultat de l'AITA/IATA du 1er avril 2025 au 31 mars 2026
- Bilan au 31 mars 2026
- Attestation du contrôleur des comptes du 1er avril 2025 au 31 mars 2026
- Propositions de budget 2026 – 2027

Au nom du Conseil d'administration de l'AITA/IATA asbl, je vous soumets ces comptes pour approbation.

5 août 2026

Patrick Schoenstein

Patrick Schoenstein

Trésorier

Compte de résultat de l'AITA/IATA asbl

1er avril 2025 – 31 mars 2026

	Solde de clôture (débit)	Solde de clôture (crédit)
Compte de résultat		
Résultat d'exploitation et charges		
Recettes d'exploitation (code 70/74)		
Cotisations, dons, legs et subventions		
730010 - Cotisations des centres nationaux		17 113,60
730020 - Cotisations des membres associés et des groupes		4 239,48
730030 - Cotisations des membres associés (particuliers)		1 361,99
Total : cotisations, dons, legs et subventions		**22 715,07**
Total : Produits d'exploitation (code 70/74)		**22 715,07**
Charges d'exploitation		
Services et autres biens		
610900 - Secrétariat de sous-traitance	13 740,00	
610905 - Comptabilité de la sous-traitance	3 000,00	
611016 - Internet et Web	3 010,47	
613100 - Téléphone	323,28	
615000 - Enregistrement en Belgique	1 248,00	
615006 - Frais juridiques	1 180,60	
615007 - Abonnement au logiciel de comptabilité	551,76	
616001 – Frais de réunion	60,00	
616002 - Frais de déplacement et subventions versées	680,00	
Total : Services et autres biens	**23 794,11**	
Autres charges d'exploitation		
644000 - Frais d'exploitation divers	508,46	
Total : Autres charges d'exploitation	**508,46**	
Total : Charges d'exploitation	**24 302,57**	
Total : Résultat d'exploitation et coûts	**1 587,50**	
Produits et charges financiers		
Produits financiers		
Produits des immobilisations financières.		
750100 - Intérêts bancaires		253,49
Total : Produits des immobilisations financières.		253,49
Total : Produits financiers		253,49
Charges financières		
Autres charges financières		
651002 - Frais bancaires	50,00	
Total : Autres charges financières	50,00	
Total : Frais financiers	50,00	
Total : Produits et charges financiers		**203,49**
Résultat		1 384,01
Total : Compte de résultat	**1 587,50**	**1 587,50**

Bilan au 31 mars 2025

	Solde de clôture (débit)	Solde de clôture (crédit)
Bilan		
Actif		
Actifs circulants		
Charges différées et produits à recevoir (Actif)		
491000 - Produits à recevoir	58,56	
Total : Charges différées et produits à recevoir (Actif)	58,56	
Avoirs en banque et en caisse		
550 000 - Compte courant Belfius	18 086,51	
550001 - Compte d'épargne Belfius	56 549,92	
Total : Liquidités en banque et en caisse	**74 636,43**	
Total : Actifs circulants	**74 694,99**	
Total : Actif	**74 694,99**	
Passif		
Fonds social		
Fonds d'association		
Capital initial		
100 000 - Fonds de l'association		1,00
Total : capital initial		**1,00**
Total : Fonds des associés		**1,00**
Fonds alloués		
131011 - Fonds pour l'enfance et la jeunesse		6 593,26
131012 - Fonds de développement stratégique		7 823,00
Total : Fonds alloués		**14 416,26**
Bénéfices / pertes cumulés		
140000 - Bénéfices reportés		42 417,54
Total : Bénéfices / pertes cumulés		**42 417,54**
Total : Fonds social		**56 834,80**
Dettes		
Dettes à moins d'un an (annexe X)		
Dettes commerciales		
Fournisseurs		
440 000 - Fournisseurs		2 960,00
Total : Fournisseurs		**2 960,00**
Total : créances commerciales		**2 960,00**
Total : Montants à payer dans un délai d'un an (annexe X)		**2 960,00**
Charges différées et produits à recevoir (passif)		
493100 - Comptes de régularisation : produits constatés d'avance - factures à recevoir		15 934,20
493110 - Cotisations à la CEC		350,00
Total : Charges différées et produits à recevoir (Passif)		**16 284,20**
Total : Dettes		**19 244,20**
Total : Passif		**76 079,00**
Résultat		
Résultat pour les périodes sélectionnées : 1 à 12	1 384,01	
Total : Résultat	1 384,01	
Total : Bilan	**76 079,00**	**76 079,00**

Certificat du contrôleur des comptes

Exercice comptable du 1er avril 2025 au 31 mars 2026

Gand, le 23 mai 2026

Nous avons examiné les états financiers de l'AITA/IATA asbl (ci-après « l'Association ») pour l'exercice comptable allant du 1er avril 2025 au 31 mars 2026, qui comprennent le compte de résultat, le bilan et les notes annexes, ainsi que les rapports comptables justificatifs et les copies des relevés bancaires. Nous avons également reçu des copies de tous les procès-verbaux des réunions du Conseil, qui exposent les décisions prises concernant les opérations financières au cours de l'exercice comptable allant du 1er avril 2025 au 31 mars 2026.

Nous avons obtenu toutes les informations et explications que nous avons jugées nécessaires à l'exercice de notre mission de contrôleur des comptes et pouvons confirmer que l'Association a tenu une comptabilité régulière, que les états financiers concordent avec les livres comptables et que les comptes sont conformes aux pratiques comptables belges applicables aux organisations à but non lucratif (*verenigingen zonder winstoogmerk – associations sans but lucratif*).

L'exercice 2025-2026 affiche une perte de 1 384,1 EUR, inférieure à la perte de 2 796,84 EUR enregistrée lors de l'exercice précédent. En conséquence, la valeur nette de l'Association au 31 mars 2026 (fonds affectés plus résultats reportés) s'élève à 55 450,66 EUR.

La trésorerie de l'association s'élève à 74 636,43 EUR, un niveau satisfaisant, en hausse par rapport aux 72 306,60 EUR de l'exercice comptable précédent. La perte comptable a été compensée par une augmentation des paiements anticipés des cotisations, ce qui aura un impact positif sur les résultats comptables de l'exercice 2026-2027.

Bien que la perte comptable mérite une attention particulière, nous ne voyons aucune raison de remettre en cause la continuité d'exploitation de l'Association.

Signature

Dirk De Corte,

Gand, le 23 mai 2026

Proposition de budget de l'AITA/IATA asbl présentée par le Conseil

Compte de résultat : 1er avril 2026 – 31 mars 2027

RECETTES	
Cotisations des centres nationaux et des territoires autonomes	18 000,00 €
Cotisations des membres associés, collectifs et individuels	6 500,00 €
Contribution volontaire de solidarité	400,00 €
Intérêts	250,00 €
Revenu total	**25 150,00**
DÉPENSES	
Sous-traitance du secrétariat	12 000,00 €
Frais de déplacement du secrétariat	2 000,00 €
Comptabilité de la sous-traitance	3 000,00 €
Internet/Téléphone FAIB	1 000,00 € 425,00 €
MAI Frais juridiques Carte Visa Moniteur belge	365,00 € 720,00 € 50,00 € 160,00 €
Unesco	100,00 €
Fournitures Indemnité forfaitaire de déplacement pour les conseillers Nouveau projet **Total des dépenses**	300,00 € 800,00 € 4 230,00 **25 150,00**